



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123928>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 25-123928

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Centre Hospitalier Universitaire de Reims en qualité de coordonnateur du groupement de commandes

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26510005700487

**Ville :** Reims

**Code postal :** 51100

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** Centre Hospitalier Universitaire de Reims

**Département(s) de publication :** 51

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2885632&orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation :** Supervision-Manageriale

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Cellule des marchés publics

**Adresse mail du contact :** [cellulemarches@chu-reims.fr](mailto:cellulemarches@chu-reims.fr)

**Numéro de téléphone du contact :** +33 326832531

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 dans la version du 01/04/2019 ou forme libre ou DUME) et notamment : a) La présentation du candidat, seul ou en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). b) La déclaration sur l'

honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, est fournie une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou DUME.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, est fournie une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 21/11/2023 ou sous forme libre ou DUME.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 01/12/2025 à 15:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Prestations de supervision managériale à destination des directeurs des soins et des cadres de santé

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79633000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet des prestations de supervision managériale à destination de directeurs des soins et des cadres de santé des établissements membres du groupement de commandes. Le marché n'est pas alloti. Le présent marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande au sens du 2e alinéa de l'article R.2162-2 du Code de la commande publique, lequel est exécuté par l'émission de bons de commandes successifs dans les conditions prévues aux articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Il est mono-attributaire et est conclu sans minimum mais avec un maximum, fixé à 220 999,99 € HT sur la durée totale du marché pour l'ensemble des établissements bénéficiaires. Le marché est passé à compter de la date de réception de la notification et pour une durée ferme de 2 ans.

**Lieu principal d'exécution du marché** : A distance

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché est passé pour le groupement de commandes composé des établissements de santé suivants : le CHU de Reims, le CHU de Besançon, le CHU d'Angers, le CHU de la Guadeloupe, le CHU de Rennes, le CHU de Brest et le CHRU de Tours. Pour l'accomplissement du présent marché, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims est le coordonnateur du groupement de commandes. A ce titre, il est compétent pour : coordonner le recensement des besoins / procéder à la passation, à la signature et à la notification des marchés / établir en lien avec le titulaire la composition de chaque session annuelle / procéder aux opérations de vérifications / établir et notifier, le cas échéant, toute modification aux marchés (avenant) / prononcer, le cas échéant, la résiliation des marchés / gérer, le cas échéant, les relations pré-contentieuses et les contentieux nés de la passation des marchés. Les compétences autres que celles listées relèvent de chaque établissement à titre individuel et notamment l'établissement d'un bon de commandes valant engagement de participation à l'ensemble des 10 séances de la session. individuel.

– Obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE) : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) pourra être téléchargé intégralement via le site dont l'adresse est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le téléchargement du dossier de consultation sur cette plateforme de dématérialisation est en accès libre. – Modalités de transmission des candidatures et des offres : \* Les candidatures et les offres seront obligatoirement transmises par voie électronique sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr> jusqu'à la date et heure limites de remise des offres. \*Copie de sauvegarde : les candidats auront également la possibilité d'effectuer un double envoi ; à savoir la transmission électronique accompagnée d'une copie de sauvegarde, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les conditions précisées à l'article III de l'annexe n° 1 au Règlement de la Consultation.\* Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont annexées au Règlement de la Consultation (annexe n° 1). Le CHU pourra recourir à la négociation mais se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2025**